

N° 1  
SEPTEMBRE  
2020

ANRU  
Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

# En VILLES

LE MAGAZINE DE L'ANRU

En DIRECT

**2020 doit rester  
une année utile  
pour transformer  
les quartiers**

En ACTION  
Habitants : de la prise  
de parole au pouvoir d'agir

En IMMERSION  
L'école : bon élève  
du renouvellement urbain

En APARTÉ  
Interview du chef étoilé  
Thierry Marx

Déconstruction en cours de la Tour K,  
Marseille - La Castellane

© Teddy Seguin

  
GOUVERNEMENT  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ActionLogement 

 BANQUE des  
TERRITOIRES 

L'UNION  
SOCIALE  
POUR  
L'HABITAT

# 05



## En DIRECT

### Crise du Covid : des solutions pour maintenir les projets

L'ANRU simplifie ses programmes

### Pour que 2020 soit une année utile

Le président et le directeur général de l'ANRU dressent le bilan du premier semestre 2020.



### De l'agriculture dans les quartiers

Lancement de l'appel à projets « Les quartiers fertiles »

### La victoire de l'innovation

La démarche ANRU+ primée par Acteurs Publics

# 10



## En PERSPECTIVE

### Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville

« Être au service des habitants des quartiers prioritaires. »



### Emmanuelle Wargon, ministre déléguée au Logement

« Il faudra construire avec les élus et les collectivités locales. »

## EN UNE

Démolition en cours de la Tour K dans le quartier de la Castellane, à Marseille.

Photo : Teddy Seguin pour Erilia



## Suivez-nous!

Retrouvez toute l'actualité de l'Agence sur Twitter (@AnruOfficiel) et LinkedIn.



Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris - **Directeur de publication** : Nicolas Grivel - **Directeur de la rédaction** : Damien Ranger - **Coordination éditoriale** : direction des relations publiques et de la communication - **Conception et réalisation** : Citizen Press - **Responsable d'édition** : Aline Brillu - **Rédaction** : Éric Allermoz, Stéphane Boumendil, Aline Brillu, Dominique Fidel, Lina Fourneau - **Illustrations** : Clara De Alberto - **Photographes** : Olivier Panier Des Touches, Nicolas Six, Florian Thévenard - **Impression** : Bialec



## En ACTION

### HABITANTS : DE LA PRISE DE PAROLE AU POUVOIR D'AGIR

Les citoyens sont de plus en plus impliqués dans les projets urbains qui les concernent. Retours sur quelques exemples réussis de coconstruction.

# 20

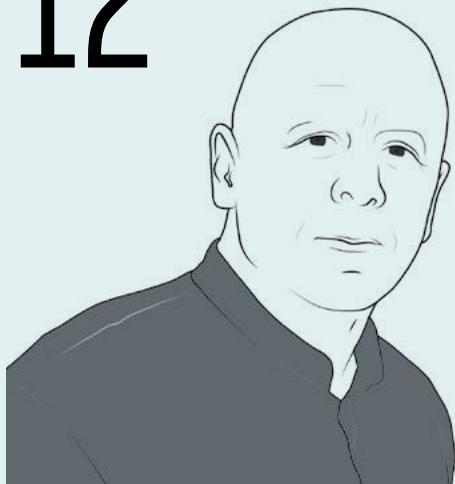


## En IMMERSION

### L'école, bon élève du renouvellement urbain

L'éducation devient un atout pour les quartiers prioritaires.

# 12



## En APARTÉ

**Thierry Marx**

« Je préfère parler d'escalier social plutôt que d'ascenseur social »

# 22



## En COULISSES

**Clauses d'insertion :  
un tremplin vers l'emploi**

Retour d'expérience sur  
le territoire Grand Paris  
Sud Est Avenir.



En PRÉAMBULE

## Changer de regard sur les quartiers

**Avec la naissance d'En Villes, l'ANRU met en œuvre l'une de ses convictions : loin de se limiter à la rénovation physique des quartiers, le renouvellement urbain consiste aussi à faire évoluer leur image.** Sans rien ignorer des difficultés qui subsistent, *En Villes* est le reflet des transformations apportées par les programmes de l'ANRU pour améliorer le quotidien des 3 millions d'habitants concernés. Les projets de renouvellement urbain agissent comme des révélateurs d'énergie positive. Partout, la détermination des élus de terrain se conjugue à l'enthousiasme des habitants, à l'engagement des associations, à l'audace des entrepreneurs. C'est ce formidable élan collectif que souhaite raconter votre magazine, à travers des reportages, des interviews et des portraits. L'image y occupe une place importante, car le meilleur moyen de faire évoluer le regard sur les quartiers, c'est encore d'en montrer toutes les facettes.

**Bonne lecture à tous !**

LA RÉDACTION

# 396 PROJETS VALIDÉS

Dans le cadre du NPNRU, l'ANRU a validé les projets de transformation de 396 quartiers sur les 450 prévus dans le programme. Cela représente plus de 10 milliards d'euros attribués par l'ANRU aux projets locaux.

## LE MOT

### JÉRU:

Annulées en raison de la crise sanitaire, les Journées nationales d'échanges du renouvellement urbain auront finalement lieu les 18 et 19 mai 2021. Débats, ateliers, rencontres... un rendez-vous incontournable pour les acteurs de la transformation des quartiers.



L'ANRU lance début septembre son nouveau site internet ([anru.fr](http://anru.fr)). Avec une ergonomie adaptée aux usages mobiles et laissant plus de place à l'image, cette nouvelle vitrine digitale permettra notamment aux porteurs de projets de mettre en avant la transformation des quartiers en ajoutant en ligne les photos et vidéos des opérations réalisées. Un espace *opendata* permettra également de consulter l'ensemble des conventions de renouvellement urbain signées.



« S'agissant du plan de rénovation urbaine visant à restaurer la République dans les quartiers et à permettre l'émancipation de leurs habitants, il faut que d'ici la fin 2021, les travaux aient démarré dans 300 quartiers... »

JEAN CASTEX, PREMIER MINISTRE,  
DISCOURS DE POLITIQUE GÉNÉRALE, LE 15 JUILLET 2020



© Florian David / Matignon

### @UnionHlm



[Communiqué de presse] Le Mouvement #Hlm et les cinq associations nationales de locataires @afoc\_nationale, CGL, @clcvorg, @La\_CNL et @la\_csf signent une charte en faveur des locataires en fragilité économique pendant la crise du #COVID19

### @Action Logement



[CP 12.06.20] #ActionLogement mobilise des financements pour prendre en charge une part significative des surcoûts engendrés par la crise de la #Covid19 et permettre ainsi aux chantiers de redémarrer dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.  
<http://bit.ly/2YBGYEG>

« La politique de la ville et les programmes de l'ANRU n'ont pas pour vocation à eux-seuls de régler tous les problèmes des quartiers, mais je veux réaffirmer que ces programmes ont vraiment transformé ces villes et ces quartiers. »

PHILIPPE DALLIER, RAPPEUR SPÉCIAL  
DES CRÉDITS CONSACRÉS AU LOGEMENT  
ET À L'URBANISME, AU SÉNAT, LE 17 JUIN 2020.



À Angers, réhabilitation du quartier Montplaisir et démolition de la tour de l'Europe.

© Joëlle Gallot

# CRISE DU COVID

## DES SOLUTIONS POUR MAINTENIR LES PROJETS

**La crise sanitaire a porté un coup d'arrêt à de nombreux chantiers et à l'avancement des projets. L'ANRU a décidé de réagir et a engagé une vague de simplification de ses programmes. Des mesures sont prises pour adapter le calendrier des projets et les modes de règlement financier.**

### Retards de calendrier

Avec la crise, de nombreux chantiers ont été mis à l'arrêt, ce qui peut contrarier la programmation des opérations. Les opérations du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) intègrent tous déjà un possible retard de 18 mois sur les dates d'engagement et de solde des opérations. Le conseil d'administration de l'ANRU a acté un report global, jusqu'en juin 2021, des dates limites d'engagement et de paiement d'opérations initialement programmées en 2020. Concernant le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU), la quasi-totalité des chantiers sont aujourd'hui terminés. Seules 5 % des subventions doivent encore être versées. L'ANRU veillera à ce que les dernières demandes de paiements soient instruites dans les délais. Pour les opérations encore en cours, elle se rapprochera des porteurs de projets pour trouver des solutions au cas par cas.

### Surcoûts

La crise sanitaire a engendré des coûts supplémentaires pour les porteurs de projets.

Si ces surcoûts sont trop importants, l'ANRU prévoit de pouvoir réajuster les subventions et prêts entre différentes opérations, dans la limite des montants globaux alloués aux projets. Par ailleurs, elle pourra attribuer une partie des subventions plus rapidement dans la phase de réalisation des opérations. Un nouveau système de paiement sur échancier plus favorable au lancement rapide des chantiers sera ainsi mis en place.

### Simplification

Pour ne pas accumuler de retard dans les signatures de convention et le traitement des dossiers, l'ANRU a instruit les demandes de subvention de façon dématérialisée pendant tout le confinement. Un système de pré-conventionnement d'opération peut être réalisé rapidement à la demande du porteur de projet qui aurait besoin d'un versement rapide de subvention.

### Emploi

Les projets de renouvellement représentent un levier pertinent pour favoriser l'emploi et le développement économique dans les quartiers et pourront apporter une réponse à la hausse du chômage attendue dans les prochains mois. Ainsi, il est important de maintenir les clauses d'insertion prévues dans la réalisation des chantiers. Néanmoins, en cas de difficultés à tenir ces objectifs, des solutions pourront être trouvées au cas par cas, en lien avec les acteurs concernés. ●

**+ d'infos : « Livret 10 questions-réponses face à la crise » téléchargeable sur [anru.fr](http://anru.fr)**



“  
**2020 doit  
rester une  
année utile  
pour la  
transformation  
des quartiers**  
”

**Covid, élections municipales, avancées des projets... Olivier Klein, président de l'ANRU, et Nicolas Grivel, directeur général, dressent le bilan du premier semestre 2020 de l'Agence. Une année importante pour le renouvellement urbain, malgré l'impact de la crise sanitaire.**

**QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN ?**

**Nicolas Grivel.** Il est encore tôt pour tirer les conséquences de cette crise historique, mais nous ferons tout ce qui est possible pour que 2020 reste une année utile pour la transformation du cadre de vie des habitants des quartiers qui ont été, à plus d'un titre, en première ligne. Dès le début du mois de mai, nous avons adressé aux élus et à leurs équipes un livret apportant des réponses concrètes à leurs interrogations, qui portaient notamment sur les retards des chantiers et les surcoûts liés à la mise en place des mesures sanitaires.

**Olivier Klein.** C'est une maigre consolation, mais de nombreux maires ont constaté que les habitants des quartiers rénovés avaient largement mieux vécu le confinement que ceux des quartiers où la transformation s'engage seulement maintenant. C'est satisfaisant de voir que les interventions permises par l'ANRU se traduisent concrètement en mieux-vivre, même dans une période compliquée.

**CONCRÈTEMENT, QUELLES RÉPONSES L'ANRU APPORTE-T-ELLE ?**

**Olivier Klein.** Pour aller au-delà des souplesses déjà existantes en cas d'aléas, notre conseil d'administration a adopté le 23 juin une série de mesures visant à proroger jusqu'en juin 2021 toutes les dates d'engagement ou de paiement d'opérations initialement programmées en 2020 sur le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Ce délai complémentaire devant garantir la bonne finalisation des opérations retardées.



© DR

**Nicolas Grivel.** Sur le plan financier, pour soutenir les bailleurs sociaux et les collectivités territoriales dans cette période et accompagner la relance des chantiers, le conseil d'administration a également prévu la mise en place d'un système de paiement plus favorable au lancement rapide des chantiers. Ce sera une bouffée d'oxygène pour beaucoup.

### OÙ EN EST LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN ?

**Olivier Klein.** Le NPNRU est bien entré dans sa phase opérationnelle et commence à être tangible pour 3 millions d'habitants. Près de 250 opérations sont déjà achevées et plus de 500 sont en chantier ! Ce n'est qu'un début mais dans les quartiers concernés cela fait déjà une différence.

**Nicolas Grivel.** Cela va s'accroître encore car nous avons déjà validé les projets de transformation de près de 400 des 450 quartiers concernés. Les derniers projets seront validés dès que les nouvelles équipes municipales seront installées.

### QUEL EST L'IMPACT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES SUR LES PROJETS ?

**Nicolas Grivel.** Les six années à venir seront marquées par la traduction tangible des projets dans les quartiers. Pour les élus concernés, c'est une opportunité passionnante, au cœur de nombreux enjeux de société, et cruciale pour la cohésion sociale de leur territoire. En fonction du contexte local sorti des urnes, nous

serons à leurs côtés pour poursuivre le travail engagé dans le mandat précédent et les accompagner dans la prise en main du dossier. Nous avons déjà organisé de nombreuses visioconférences avec certains maires et, dès la rentrée, nous irons à leur rencontre, dans chacune des dix-huit régions.

**Olivier Klein.** Les quinze années d'expérience de l'ANRU nous permettent de constater qu'il n'y a pas un renouvellement urbain de gauche et un renouvellement urbain de droite. Il y a simplement des élus passionnés et impliqués sur leur territoire qui se démènent pour changer la vie des habitants de leurs quartiers. L'Agence a toujours été et restera le partenaire de confiance pour les aider dans cette ambition.

### AU-DELÀ DES PROGRAMMES DE RENOUVELLEMENT URBAIN, LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2020 A ÉTÉ AUSSI MARQUÉ PAR LE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS « QUARTIERS FERTILES »...

**Nicolas Grivel.** Nous avons lancé en février l'appel à projets « Quartiers fertiles » avec le SGPI, l'Ademe et la Banque des territoires pour encourager le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers concernés par le NPNRU. Nous avons la conviction que l'agriculture urbaine était source de bénéfices environnementaux, sociaux, éducatifs et économiques et qu'elle ne devait pas s'adresser qu'aux habitants les plus favorisés des agglomérations. Nous avons déjà reçu plus de 60 candidatures !

### QUELLE EST L'ACTUALITÉ DES AUTRES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR MIS EN ŒUVRE PAR L'ANRU ?

**Nicolas Grivel.** Notre démarche ANRU + Les Innovateurs a également poursuivi sa montée en puissance ces derniers mois. Son objectif est de rapprocher les start-up et entreprises de l'économie sociale et solidaire des porteurs de projets pour que la transformation des quartiers ne soit pas seulement l'occasion de rattraper les autres territoires en matière d'innovation mais bien de prendre un vrai temps d'avance. À ce jour, plus de 200 start-up et entreprises de l'ESS sont référencées par l'ANRU et initiées aux enjeux du renouvellement urbain pour faciliter leur intégration dans les projets. Cette démarche a d'ailleurs été récompensée par la revue spécialisée Acteurs publics.

**Olivier Klein.** Nous poursuivons également la montée en puissance de nos actions en matière de développement économique dans les quartiers. Notre fonds de co-investissement nous permet d'investir en fonds propres aux côtés d'investisseurs privés dans des opérations d'immobilier à vocation économique. Ces investissements ne se feraient pas si un acteur reconnu comme l'ANRU ne venait pas partager une partie du risque financier à leurs côtés. Nous avons déjà investi dans une dizaine de projets, et les premiers retours sont très bons. De nombreux autres projets vont émerger dans les mois à venir.



## ANRU +

# LA VICTOIRE DE L'INNOVATION POUR L'ANRU

**L'**ANRU a reçu la Victoire de l'innovation 2020, pour la démarche ANRU+ Les Innovateurs lancée en juin 2019. Ce prix, décerné par la revue *Acteurs publics*, récompense « les meilleures initiatives observées durant l'année dans les trois fonctions publiques afin d'honorer ceux qui, sur le terrain, agissent en faveur d'un service public de qualité ». ANRU+ Les Innovateurs met en relation les collectivités porteuses d'un projet ANRU et des start-up, PME ou structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). « Nous cherchons à encourager la rencontre entre les acteurs publics locaux et ces start-up ou

*entreprises qui ont des solutions différentes et nouvelles qui peuvent être intégrées aux projets de renouvellement des quartiers, précise Nicolas Grivel, directeur général de l'ANRU. Nous produisons ensemble la ville durable de demain. »*

La remise de prix s'est déroulée le 5 février dernier à l'Assemblée nationale, en présence du ministre de la Ville et du Logement : « *L'innovation, c'est se demander si en faisant les choses différemment, on pourrait avoir de meilleurs résultats, a-t-il déclaré. L'ANRU s'est montrée extrêmement innovante, dans les procédés, mais aussi dans les missions qui sont les siennes. »* ●

## L'ANRU S'INSTALLERA EN SEINE-SAINT-DENIS

**E**n novembre dernier, le Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe, a annoncé que l'ANRU ferait partie des quarante structures publiques amenées à s'implanter en dehors de Paris. L'Agence a ainsi décidé d'installer son nouveau siège social dans un territoire emblématique de son action : la Seine-Saint-Denis. Ce département francilien est bien desservi par les transports en commun, ce qui sera un critère essentiel pour le choix de la localisation de l'ANRU. Le futur siège devra en effet être facilement accessible pour les

salariés, mais pour pouvoir accueillir les élus et les acteurs du renouvellement urbain. « *Nous allons travailler très étroitement avec les acteurs locaux, que nous connaissons parfaitement, pour identifier les meilleures opportunités pour notre futur siège, indique Nicolas Grivel, directeur général. L'ANRU sera ainsi pleinement dans son rôle en amenant de l'activité et des partenaires extérieurs dans un territoire prioritaire.* » La centaine de salariés de l'ANRU devrait déménager à partir de 2022, date de fin du bail des locaux actuels, situés rue de Vaugirard, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris. ●





## LES QUARTIERS FERTILES

# DE L'AGRICULTURE DANS LES QUARTIERS



© Pierre Le Tulizo

**Intégrer davantage d'espaces végétalisés et de zones de cultures dans les quartiers : c'est l'enjeu de l'appel à projets lancé par l'ANRU.**

Intitulé « Les quartiers fertiles », s'adresse aux collectivités qui souhaitent mettre en place des zones d'agriculture urbaine comme des jardins d'insertion ou des microfermes dans les quartiers du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU). Une première vague de lauréats se partageront une enveloppe de 21 millions d'euros pour financer les études, l'ingénierie, les investissements, et recruter du personnel. Ils bénéficieront également d'un appui technique et opérationnel par l'ANRU et ses partenaires. L'objectif, à terme, est d'accompagner la création de 100 cités fertiles d'ici à 2022. Soixante-deux candidats ont déjà déposé un dossier et les premiers lauréats seront annoncés en octobre. Une deuxième vague de candidatures est ouverte jusqu'au 15 novembre.

### Des exemples réussis

Aujourd'hui en France, une dizaine d'initiatives d'agriculture urbaine ont déjà fait leurs preuves dans des quartiers du NPNRU. À Stains (93), la Boucle alimentaire locale assure une production alimentaire, de la

vente directe et une filière de traitement des déchets. À Lorient (56), une microferme a permis à deux personnes éloignées de l'emploi d'entreprendre et de vivre aujourd'hui de leur production. Et à Strasbourg, une start-up exploite une ferme bio dans des souterrains. Des projets variés, qui participent

à la transformation des quartiers. L'agriculture urbaine crée des compétences et des emplois nouveaux, et offre aux habitants des services et des équipements de proximité. Elle est aussi un vecteur d'accélération de la transition écologique et de la qualité paysagère. ●

FOCUS

## ANRU+ : pour plus d'innovation dans les quartiers



Depuis 2017, ANRU+ encourage l'innovation et les investissements économiques dans la transformation des quartiers grâce aux moyens du NPNRU et des Programmes d'investissements d'avenir « Ville durable et solidaire » et « Territoires d'innovation ». Ce dispositif accompagne les acteurs locaux en encourageant l'expérimentation de pratiques innovantes. L'agriculture urbaine est l'un des thèmes de réflexion portés par cette démarche.

➤ Pour en savoir plus sur le travail de l'ANRU+ sur l'agriculture urbaine :

**Les Carnets de l'innovation, « L'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain. Boîte à outils du montage d'un projet », téléchargeable sur [anru.fr](http://anru.fr).**

# NADIA HAI,

## MINISTRE DÉLÉGUÉE, CHARGÉE DE LA VILLE

Avant d'être nommée ministre déléguée en charge de la Ville du Gouvernement Castex, Nadia Hai a été députée de la 11<sup>e</sup> circonscription des Yvelines dont elle est originaire (elle est née à Trappes). Elle était aussi vice-présidente du groupe d'étude Villes et banlieues à l'Assemblée Nationale et membre du conseil d'administration de l'ANRU.



Pour son premier déplacement, la ministre déléguée s'est rendue dans le centre-ville d'Hérouville-Saint-Clair, quartier rénové dans le cadre du Programme Nationale de Rénovation Urbaine, en compagnie de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

© Préfecture du Calvados

### VOUS ÊTES MINISTRE DÉLÉGUÉE, CHARGÉE DE LA VILLE DEPUIS LE 6 JUILLET. QUE REPRÉSENTE POUR VOUS LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

**Nadia Hai :** Si j'avais un jour imaginé être au Gouvernement, c'est bien sûr dans cette mission que j'aurais choisi de m'investir pour être le plus utile à mon pays. La politique de la ville, ce n'est pas que l'urbain, c'est aussi l'humain. Je le constate chaque jour dans mon ancienne circonscription de Trappes (78) qui est particulièrement emblématique sur ce sujet. Aujourd'hui, mon ambition est simple : être d'abord au service de nos concitoyens, et plus particulièrement des habitants des quartiers prioritaires, et soutenir les acteurs associatifs et les élus qui à leur échelle font vivre le lien social.

### VOUS AVEZ ÉTÉ RAPPORTEUR POUR LA MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE SUR LE FINANCEMENT ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE RÉNOVATION URBAINE. VOUS CONNAISSEZ DONC BIEN LE TRAVAIL DE L'ANRU...

**N.H. :** Tout à fait ! Avec mon collègue Remi Delatte, nous avons formulé plusieurs propositions qui ont contribué à relancer le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain. J'ai ensuite poursuivi cet engagement en étant nommée au sein du conseil d'administration de l'Agence où j'ai représenté l'Assemblée nationale durant plus de un an. Le NPNRU est un magnifique projet qui a bénéficié d'une accélération exceptionnelle ces deux dernières années à la suite du doublement de son enveloppe budgétaire votée par la majorité présidentielle. Ce sont

“  
Être au service des habitants  
des quartiers prioritaires.  
”

presque 10 milliards d'euros qui sont engagés et qui vont permettre plus de 120 000 réhabilitations de logements et 820 rénovations d'équipements publics. Grâce à ce programme, la vie quotidienne de plus de 3 millions de nos concitoyens va changer.

### QUELLES VONT ÊTRE VOS AUTRES PRIORITÉS DANS LES MOIS À VENIR ?

**N.H. :** L'impérieuse priorité va être de déployer dans nos quartiers les mesures définies dans plan de relance du gouvernement pour lutter contre les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et qui vient d'être détaillé.

En raison de conditions de vie déjà en temps normal plus difficiles qu'ailleurs, mais aussi parce que bon nombre des « héros de la première ligne » - ceux qui ont soigné, ont approvisionné les commerces ou fait fonctionner les grandes surfaces commerciales pendant la période de confinement - sont des habitants de ces quartiers, ils méritent tous nos efforts.

Je veux construire avec eux une ville faite pour eux et pour ce faire, je serai au plus près d'eux, sur le terrain et aux côtés des élus, responsables d'association, animateurs, médiateurs, chefs d'entreprise qui œuvrent au quotidien pour le succès de la politique de la Ville.

Je suis née et j'ai grandi à Trappes en banlieue parisienne et toute mon action ira à obtenir que chaque citoyen, quel que soit son lieu de résidence ou de naissance, ait les mêmes chances pour s'accomplir et s'épanouir. Au travail !

Depuis le remaniement du 6 juillet, l'ANRU est désormais rattachée au ministère de la Ville et à celui du Logement. Rencontre avec les nouveaux visages de la rénovation urbaine.

## EMMANUELLE WARGON, MINISTRE DÉLÉGUÉE AU LOGEMENT

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire dans le précédent gouvernement, Emmanuelle Wargon est depuis juillet ministre déléguée au Logement.

### EN QUOI VOS FONCTIONS DE MINISTRE DU LOGEMENT VOUS OFFRENT-ELLES DE PROLONGER VOTRE ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ?

**Emmanuelle Wargon :** Ma conviction est de pouvoir conjuguer logement, développement urbain et écologie. Dans mes précédentes fonctions, j'ai eu l'occasion de partager un combat essentiel avec Julien Denormandie : celui de la rénovation thermique des logements et des bâtiments, qui représentent la deuxième cause d'émission de gaz à effet de serre en France. Lutter contre les passoires thermiques est un impératif écologique, mais également social. En tant que ministre du Logement, mon devoir est d'agir pour que chacun puisse bien vivre chez soi. Cela suppose de mener une politique offensive en matière d'accès au logement, de lutte contre le mal logement ; mais aussi d'améliorer le bâti existant. À cet égard, je continuerai de soutenir la grande vague de rénovation engagée par l'ANRU à travers le NPNRU. Dans le contexte de crise que nous traversons, le logement et la construction représentent des enjeux majeurs. Ils seront au cœur du plan de relance.

### QUELLE PLACE JOUERONT LES ACTEURS DU LOGEMENT DANS LA MISE EN ŒUVRE DE VOS AMBITIONS ?

**E.W. :** Le secteur du logement est nécessairement et légitimement très partenarial, alliant acteurs publics et acteurs privés, via une mobilisation des territoires et des acteurs économiques pour trouver les meilleures solutions pour nos concitoyens. Fidèle à la méthode portée par le président de la République et le Premier ministre, je travaillerai en étroite articulation avec l'ensemble de ces acteurs. Je relève la très forte implication des partenaires de l'Agence, des bailleurs sociaux et des collectivités territoriales dans la réussite des projets de

renouvellement urbain. C'est indispensable pour permettre à nos quartiers de retrouver une attractivité plus conforme à ce que méritent leurs habitants.

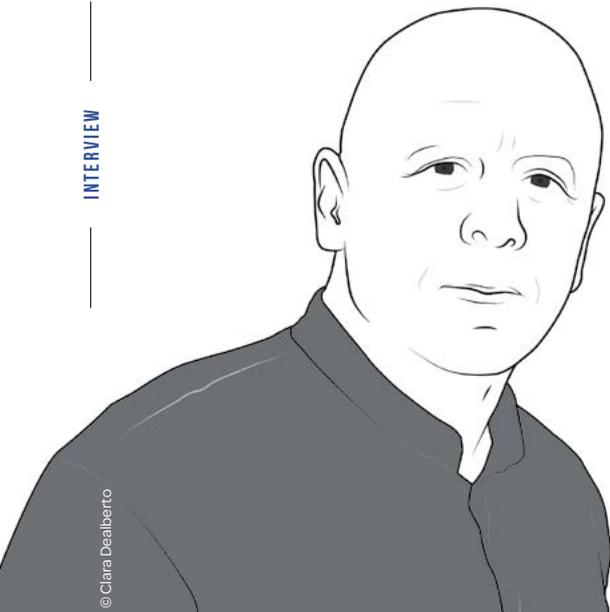
### COMMENT RÉUSSIR À INTÉGRER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS AVEC DES DYNAMIQUES TERRITORIALES PLUS LARGES ?

**E.W. :** C'est indispensable. On ne peut porter une évolution positive de ces quartiers qu'au prix d'une stratégie territoriale d'ensemble, à l'échelle d'une agglomération. Je porterai par exemple une attention particulière sur les questions relatives à la mixité sociale, à l'équilibre territorial de la répartition des logements et des attributions de logements. C'est pour moi une condition *sine qua non* de la réussite du renouvellement urbain, pour stopper la spirale de plusieurs décennies de concentration urbaine de la pauvreté.



© Arnaud Bouissou - TERPA

“ Il faudra construire avec les élus et les collectivités locales. ”



© Clara Dealberto

# Thierry Marx

**Je préfère parler d'escalier social plutôt que d'ascenseur social**

**Chef multi-étoilé, Thierry Marx a grandi dans la cité du 140, rue Ménilmontant, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Engagé en faveur des principes d'égalité sociale, il a ouvert plusieurs écoles de cuisine dans les quartiers populaires. Son credo : transformer la cuisine en levier d'intégration.**

## Bio

**1959**

Thierry Marx naît à Paris, dans une cité populaire de Ménilmontant

**1978**

Intègre les Compagnons du devoir

**1988**

Reçoit sa première étoile

**2006**

Est élu cuisinier de l'année par le Gault & Millau

**2012**

Ouvre la première école Cuisine Mode d'Emploi(s), à Paris

### COMMENT EST NÉ « CUISINE MODE D'EMPLOI(S) » ?

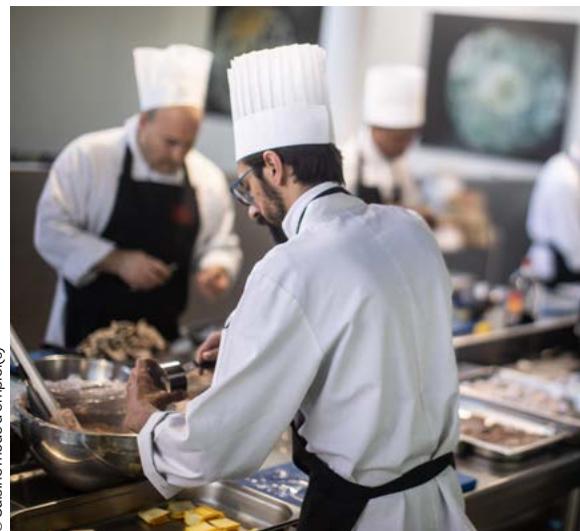
**Thierry Marx :** Nous sommes partis d'un constat simple : la restauration est un secteur sous pression et structurellement créateur d'emplois, avec 54 000 postes offerts et non pourvus. Les formations existantes se révèlent généralement inadaptées car trop longues, trop théoriques, ou trop onéreuses. Nous avons voulu proposer une offre innovante aux personnes les plus éloignées de l'emploi et en situation de précarité économique et sociale ; une formation qualifiante, gratuite et de courte durée en cuisine, boulangerie, service en restauration et produits de la mer. L'accent étant mis sur la pratique et l'opérationnel. Chaque session intègre dix à douze stagiaires sélectionnés par des professionnels qui jugent uniquement leur motivation et la cohérence de leur projet.

### EN QUOI ÉTAIT-IL IMPORTANT D'INSTALLER CE TYPE D'ÉCOLE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ?

**Thierry Marx :** Développer l'emploi local est une préoccupation majeure dans le choix des lieux d'installation de nos écoles. C'est pourquoi nous avons préféré les implanter dans des territoires qui s'attachent à aider les femmes et les hommes éloignés de l'emploi à se former et retrouver ainsi, rapidement, le chemin de l'emploi.

### QUI SONT LES STAGIAIRES QUI PARTICIPENT À CES FORMATIONS ?

**Thierry Marx :** Les profils sont très variés : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes sans qualification, personnes suivies par la justice... La formation s'adresse à des personnes attirées par le milieu de la restauration mais qui n'ont ni l'envie,



© Cuisine mode d'emploi(s)

ni les moyens de se lancer dans une formation longue type CAP. Nous insistons sur trois principes pour qu'un maximum de personnes aient une chance de mener à bien leur projet : rigueur, engagement et régularité. La rigueur, c'est le projet; l'engagement, c'est regarder devant soi; et la régularité, c'est d'être à l'heure!

### QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE CETTE FORMATION ET UNE ÉCOLE DE CUISINE « CLASSIQUE » ?

**Thierry Marx :** Notre mot d'ordre est « faire pour apprendre ». En onze semaines, nos stagiaires vont découvrir les 80 gestes de base de la cuisine et 90 recettes du patrimoine culturel français. Et tout cela sans cours théorique, juste de la pratique. Des restaurants d'application sont intégrés à nos centres de formation pour que nos stagiaires s'exercent en situation réelle. Enfin, chaque parcours de formation est totalement gratuit pour les stagiaires puisqu'il est intégralement financé par des partenaires publics et privés.

### QUELS RETOURS AVEZ-VOUS APRÈS QUELQUES ANNÉES ? L'ÉCOLE JOUE-T-ELLE LE RÔLE « D'ASCENSEUR SOCIAL », COMME VOUS L'ESPÉRIEZ ?

**Thierry Marx :** Au-delà de l'apprentissage d'un métier, nous promovons l'apprentissage

d'une conduite de vie. Certains de nos stagiaires ont eu de sérieux accidents de vie. Lorsqu'ils s'engagent à Cuisine Mode d'Emploi(s), ils apprennent à lâcher la main du passé et à regarder devant eux en s'investissant à 100 % pour construire leur projet. Ils apprennent le goût de l'effort. C'est pour cela que je préfère parler d'escalier social plutôt que d'ascenseur social, mais il faut que la société garantisse la même hauteur de marche pour tout le monde!

### VOUS AVEZ GRANDI DANS UNE CITÉ DU 20<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT. QUEL REGARD, PORTEZ-VOUS AUJOURD'HUI SUR LES QUARTIERS ?

**Thierry Marx :** En trente ans, les problématiques restent les mêmes : échec scolaire, chômage... Cependant, je ne peux me résoudre à croire qu'il y a des personnes ou des quartiers voués à l'échec. Ça n'existe pas. Il faut donner sa chance à tous. Avec Cuisine Mode d'Emploi(s), nous voulons faire naître le désir chez ceux qui croient que ce n'est pas pour eux. Nous voulons qu'ils se disent qu'ils ont droit à l'excellence. Mais leur cadre de vie doit aussi leur permettre d'avancer : il est nécessaire que la vie revienne dans les quartiers, avec une activité commerciale revitalisée et des mobilités facilitées. Sur ce plan, je connais l'action de l'ANRU et je ne peux que la saluer. ●

*« Au-delà de l'apprentissage d'un métier, nous promovons l'apprentissage d'une conduite de vie. »*

**THIERRY MARX,**  
CHEF MULTI-ÉTOILÉ

FOCUS

## Cuisine Mode d'Emploi(s), qu'est-ce que c'est ?

**La première école Cuisine Mode d'Emploi(s) (CME) a vu le jour en 2012 dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris.**

Huit ans plus tard, c'est un réseau de neuf écoles réparties sur le territoire national : Paris, Grigny, Clichy-sous-Bois, Champigny-sur-Marne, Nice, Dijon, Besançon, Toulouse, Marcq-en-Barœul. Au total 2000 stagiaires ont fréquenté la brigade de CME. Plus de 90 % d'entre eux ont retrouvé le chemin de l'emploi dans les trois mois suivant la fin de la formation. 6 % d'entre eux ont créé leur propre entreprise. ●



**Les stagiaires sélectionnés sont recrutés sur leur motivation et leur projet personnel.**

© Cuisine mode d'emploi(s)



## HABITANTS

# DE LA PRISE DE PAROLE AU POUVOIR D'AGIR

**Il y a encore quelques années, les stratégies de participation des habitants consistaient bien souvent à « écouter », « informer », « consulter »...**

Mais la donne a aujourd'hui considérablement changé, et les citoyens sont de plus en plus impliqués dans les projets urbains qui les concernent. Et ce, en phase de conception, mais aussi de mise en œuvre des projets.

« L'enjeu était de mettre le programme urbain au service d'une dynamique de transformation sociale. »

JÉRÔME MARCILIAC, DIRECTEUR  
DU SERVICE POLITIQUE DE MIRAMAS

**L'**engagement des habitants dans l'élaboration et la mise en place des projets de territoire a toujours été considéré comme un enjeu déterminant de la réussite de la politique de la ville. Depuis quelques années, l'implication des habitants est de plus en plus ambitieuse et concrète. Plus qu'une consultation, on parle aujourd'hui de concertation voire de coconstruction. En 2014, la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a entériné cette évolution avec la mise en place de conseils citoyens dans tous les contrats de ville et d'une « maison du projet » pour chaque projet de renouvellement urbain. Une demi-douzaine d'années plus tard, les premières conventions signées dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) comportent toutes un article dédié à la participation des habitants. Mais comment cela se traduit-il réellement sur le terrain? Zoom sur deux exemples.

### Annemasse à l'heure de la maîtrise d'usage

À Annemasse (Haute-Savoie), le projet vise à réaménager le quartier du Perrier-Livron-Château Rouge. Porté par Annemasse Agglo et la Ville, le programme prévoit notamment la création d'un écoquartier, la rénovation de 500 logements, d'un groupe scolaire et d'une plaine des sports, la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire et d'un tiers lieu ainsi que l'aménagement d'un hectare dédié au maraîchage biologique. « La stratégie participative actuelle reprend les actions impulsées lors du programme précédent, qui misait déjà sur un partenariat étroit avec les habitants », indique Lise Piquerey, chargée d'opérations d'aménagement à la Ville d'Annemasse. En 2015, avec la création du conseil citoyen, la participation est véritablement entrée dans l'ère de la coconstruction.

### Conseillers citoyens

Annemasse compte désormais 70 conseillers citoyens, dont une vingtaine particulièrement actifs. Loin de se contenter d'un siège dans les instances de gouvernance, ces habitants sont de véritables forces motrices du renouvellement, multipliant les actions sur le terrain pour faire entendre la voix et les attentes des habitants et donner forme à leurs

idées. Organisation de questionnaires, enquêtes de proximité, ateliers de coconstruction pour la programmation et l'aménagement des équipements et des espaces publics, rencontres, discussions avec les acteurs professionnels... « Il s'agit vraiment de concertation au sens propre : notre objectif est de nous accorder sur un projet

commun, poursuit Lise Piquerey. Cela implique des ajustements parfois importants et des discussions intenses. » Parmi les projets sources de discussions, la requalification d'une route départementale qui a été profondément challengée par le conseil citoyen, avec des modifications substantielles à la clé, ou la maison du projet qui va devenir itinérante. « De même, nous allons repenser la volumétrie des immeubles du futur écoquartier de Château Rouge avec les conseillers citoyens et les habitants afin de tenir compte de leurs préférences : des immeubles hauts avec une emprise au sol plus faible. » Au total, 30 000 m<sup>2</sup> de projets auront été coconstruits.

70

habitants participent  
aux conseils citoyens  
à Annemasse.

30 000 M<sup>2</sup>

de projets ont été  
coconstruits avec  
les habitants.

EN CHIFFRES



© Ville d'Annemasse

### Mirammas : le projet urbain au service du projet social

À Miramas (Bouches-du-Rhône), c'est en décembre dernier qu'a été signée la convention du nouveau projet de renouvellement urbain des quartiers Maille I et Mercure. Ce dernier prévoit la (re)construction de 250 logements et le désenclavement des deux cités. Il permettra également d'étoffer le parc d'équipements publics avec la construction d'un centre social et le déplacement d'une école. « Dès sa concep-

Mirammas a réussi son pari : impliquer les habitants dans le projet de transformation de leur quartier.



© Ville de Miramas

tion, la Ville a souhaité mettre au cœur les enjeux sociaux et humains. C'est pourquoi, soutenus par l'ANRU, nous avons confié l'assistance à maîtrise d'ouvrage du projet à l'Adéus, une agence d'études urbaines et sociales animée par un sociologue, indique Jérôme Marciliac, directeur du service politique de la Ville à Miramas. L'enjeu était de mettre le projet urbain au service d'une dynamique de transformation sociale – et non l'inverse – en considérant les habitants comme acteurs du processus et producteurs du projet. »

#### « Si vous aviez une baguette magique, vous feriez quoi pour votre quartier? »

Pendant dix-huit mois, de 2016 à 2018, les habitants du quartier ont été invités à une trentaine d'ateliers collectifs. L'enjeu étant de mobiliser leur maîtrise d'usage en intégrant aussi les techniciens et gestionnaires futurs. « La première étape a été consacrée au diagnostic du cadre de vie existant en matière d'équipements, de commerces, de transports, d'emploi, de logement, de vie de quartier ou de vivre-ensemble, explique Maxence Moréteau, sociologue urbaniste et gérant de l'Adéus. Puis nous avons invité les habitants à imaginer l'avenir de leur quartier avec une question toute simple : "Et vous, si vous aviez une baguette magique, vous feriez quoi pour votre quartier?". » Ensuite, les habitants sont passés du rêve au concret à travers un exercice collectif de programmation urbaine au-

tour de maquettes du quartier réalisées à l'aide d'imprimantes 3D. « Ces séances ont permis de tester collectivement des hypothèses, en tentant d'aller vers "l'idéal" imaginé lors de la phase prospective, reprend Jérôme Marciliac. En termes de concertation, cette étape est cruciale mais c'est aussi la plus délicate car c'est le moment où les préoccupations individuelles peuvent prendre l'ascendant sur les ambitions partagées, notamment quand le projet implique des démolitions de logements. » Les discussions ont abouti à une synthèse de l'ensemble des compromis et le projet a finalement été validé en octobre 2018. Aujourd'hui, avec la signature de la convention NPNRU, la transformation du quartier est entrée en phase opérationnelle, et la dynamique d'implication va se poursuivre. Il y a en effet beaucoup d'opérations à préciser dans la mise en œuvre du projet. « Tout au long de ce dispositif hors du commun, nous avons tissé des liens avec certains habitants qui se sont particulièrement impliqués et qui sont devenus en quelque sorte les parrains et les marraines de l'opération. Nous continuons à les voir tous les mois. » ●

TÉMOIGNAGE



« Une politique qui demande du courage »

**MAXENCE MORÉTEAU,**  
SOCIologue-URBANISTE,  
DIRECTEUR DE L'ADÉUS

« La démarche mise en place par la Ville de Miramas est exceptionnelle sur le plan de l'ambition politique mais aussi dans sa concrétisation opérationnelle. Lors des premiers rendez-vous, les participants se comptaient sur les doigts d'une seule main... Mais ils étaient plus de 60 lors des ultimes rencontres ! Cette montée en puissance ne doit rien au hasard, c'est le résultat d'un engagement fort de la part des élus et des équipes techniques, qui ont pris le parti de la transparence et de la recherche permanente du compromis. De notre côté, nous avons accompagné le processus de bout en bout en participant à l'animation de toutes les sessions et en diffusant des livrets pour résumer les avancées du projet et préparer les étapes à venir. Créer une relation de confiance implique d'être toujours très clair vis-à-vis des parties prenantes ! »



© Ville de Miramas



TÉMOIGNAGE

« Nous avons démontré notre utilité »

**FRANÇOISE SURETTE,**  
CONSEILLÈRE CITOYENNE D'ANNEMASSE

« Je fais partie du conseil citoyen depuis son origine car j'ai toujours été convaincue que les habitants devaient pouvoir être partie prenante des projets qui les concernent au premier chef. Mais je me suis rapidement rendu compte que cette volonté de participer n'était pas innée. Les résidents de nos quartiers n'avaient pas l'habitude qu'on leur demande leur avis et ne comprenaient pas notre positionnement : il a fallu mériter leur confiance pour qu'ils acceptent de s'engager. Heureusement, au fil du temps et grâce à un long travail de proximité, nous avons réussi à démontrer notre utilité. Je pense que le fait de constater que nos remarques étaient écoutées et que nos idées prenaient vie a amené les gens à s'ouvrir petit à petit et à participer à nos travaux. À l'avenir, j'aimerais que le conseil citoyen puisse intégrer l'ensemble des actions qui seront déployées sur le quartier, au-delà du périmètre du NPNRU. »

EN CHIFFRE

# 18 MOIS

À Miramas, la concertation a duré 18 mois entre 2016 et 2018. Elle se poursuit encore après la signature de la convention.

ÉCLAIRAGE

## Les conseils citoyens



# 1 157

conseils citoyens  
actifs en France

# 15 000

habitants  
y participent

Mis en place dans l'ensemble des quartiers prioritaires, les conseils citoyens visent à créer un espace de propositions et d'initiatives tout en confortant la place des habitants dans les instances de pilotage des contrats de ville et des projets de renouvellement urbain. Chaque conseil citoyen est constitué de deux collèges fédérant des représentants d'associations et acteurs locaux pour l'un et des habitants du quartier pour l'autre, ces derniers étant tirés au sort ou recrutés par appel au volontariat. Les conseils citoyens sont des entités autonomes dans l'organisation de leurs travaux qui ne sont ni présidées ni animées par des élus. Ils bénéficient par ailleurs d'un accompagnement dans le cadre des contrats de ville, qui prévoient des moyens dédiés pour le fonctionnement courant et la mise à disposition d'un local.

## TÉMOIGNAGES

# Saisir l'opportunité d'impliquer les habitants

Pour les collectivités concernées par un projet de renouvellement urbain, la coconstruction est un enjeu important pour comprendre les attentes des habitants et les impliquer dans le projet. Les maires d'Orly et d'Alès ont fait ce pari... et l'ont réussi. Ils témoignent de cette expérience.



**MAX ROUSTAN,**  
MAIRE D'ALÈS

« Dans la perspective du nouveau projet de renouvellement urbain d'Alès qui concernera sept quartiers et plus d'un tiers de la population communale, j'ai souhaité m'appuyer sur l'expérience concluante de concertation qui avait été menée à l'occasion des États généraux du cœur de ville de 2016. Ainsi, plutôt que de présenter pour avis aux habitants des projets déjà conçus, nous avons décidé que le contenu des diverses études serait alimenté par des contributions et des éclairages émergeant d'ateliers participatifs. Le recueil des attentes des habitants a donc

été un préalable à l'élaboration des études urbaines. Puis, avant la transmission officielle à l'ANRU, les études urbaines ont été présentées, pour discussion, dans chacun des quartiers où la concertation avait été organisée préalablement au lancement des études. Une information continue a été donnée auprès des cinq conseils citoyens tout au long de la réflexion, lors de réunions mensuelles. Je souhaite que les conseils citoyens soient des partenaires privilégiés tout au long de ce projet. Bien évidemment, je veillerai à ce que cette concertation se poursuive, en particulier au sein de la maison du projet et au fil des ateliers participatifs que nous proposerons à chaque étape importante du projet. »

**CHRISTINE JANODET,**  
MAIRE D'ORLY

« À Orly, nous avons une longue tradition de concertation : nous avons constitué un conseil des enfants, un conseil de la vie sociale et chacun de nos trois quartiers est doté de son propre conseil de quartier composé d'une vingtaine de personnes – des représentants de la Ville, des acteurs économiques et bien sûr des habitants. De fait, quand le NPNRU est arrivé, nous avons rapidement saisi l'opportunité de créer un conseil citoyen. Même si nous aurions pu opter pour un tirage au sort, nous avons choisi de recruter sur le seul mode du volontariat, et certains de nos conseillers ont pu bénéficier d'une formation à l'École du renouvellement urbain. Je suis persuadée que les conseillers citoyens constituent un atout qui nous permettra de construire un projet plus riche, plus en phase avec les attentes et les contraintes des habitants de nos quartiers. J'aime l'idée que les Orlysiens d'aujourd'hui contribuent à construire le cadre de vie des Orlysiens du futur ! Et même si nous avons connu des défections – car il n'est pas facile de mobiliser des gens dans la durée tant que le projet n'a pas atteint un certain niveau de maturité –, je suis convaincue que le dispositif dévoilera tout son potentiel quand notre programme de renouvellement urbain entrera dans une phase plus concrète. »



# CHANTAL TALLAND,

## DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN

### QUELLE EST LA MISSION DE L'ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN ?

**Chantal Talland :** L'École du renouvellement urbain est un organisme qui propose des formations autour de la politique de la ville et du renouvellement urbain sur toutes les thématiques liées aux transformations sociales et urbaines. Nos formations s'adressent à l'ensemble des maîtres d'ouvrage, des prescripteurs et également aux acteurs habitants, en particulier aux membres des conseils citoyens. Concernant ces derniers, notre objectif est de les équiper d'éléments de connaissance et de méthode afin de leur permettre de développer leur « pouvoir d'agir » sur les projets concernant leur cadre de vie.

### QUEL EST LE CONTENU DE CETTE FORMATION ?

**Ch.T. :** Intégralement financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la formation dédiée aux conseillers citoyens s'articule sur quatre jours consécutifs. Chaque session réunit une vingtaine de conseillers, sachant que chaque conseil peut former trois membres de son collège habitants. L'enjeu est qu'à l'issue de la formation les conseillers connaissent les acteurs, les étapes et la gouvernance des projets, de leur élaboration à leur mise en œuvre, et qu'ils puissent ainsi s'y impliquer pleinement, exercer leur maîtrise d'usage et expliquer le renouvellement à leurs voisins. Puisque les enseignements sont destinés à permettre aux habitants de co-construire les projets urbains, ils sont eux-mêmes largement co-construits : une grande partie des temps d'appropriation sont en interaction, ce qui facilite aussi les

échanges d'expériences entre les participants, sachant qu'ils peuvent venir d'horizons très différents, du point de vue géographique comme du point de vue socio-culturel. Par ailleurs, l'école propose aussi des formations thématiques de deux jours dites « inter-acteurs », auxquelles participent également de nombreux conseils citoyens. Ces modules permettent d'accéder à des connaissances plus pointues sur des sujets très ciblés. Cette année, nous avons par exemple programmé des sessions sur la gestion d'une maison du projet, sur les problématiques liées au logement ou encore sur les outils financiers du renouvellement urbain.

### LES CONSEILLERS CITOYENS QUE VOUS FORMEZ ACTUELLEMENT ONT-ILS LE MÊME PROFIL QU'AU LANCEMENT DE LA FORMATION EN 2016 ?

**Ch. T. :** Nous commençons à avoir un peu de recul car depuis 2016 nous avons accueilli 600 conseillers citoyens. Je constate que le niveau de connaissances en amont des sessions est toujours très hétérogène, mais j'ai l'impression que les gens que nous formons aujourd'hui sont plus au fait de ce qui les attend et de ce qu'est leur mission. Mais une chose est sûre : au-delà des parcours et des bagages de compétences individuels, toutes les personnes que nous formons sont animées par la même envie de se mettre au service d'un projet collectif. Parallèlement, j'observe aussi que les décideurs et les acteurs territoriaux sont de plus en plus conscients de la valeur ajoutée que la maîtrise d'usage et l'expérience des habitants peuvent apporter à un programme urbain. C'est une dynamique positive pour l'avenir, que nous accompagnons désormais, grâce à des formations spécifiquement dédiées aux élus locaux.



© Anthony Voisin

+ Plus d'infos sur [www.ecole-durenouvellementurbain.com](http://www.ecole-durenouvellementurbain.com)

*« Toutes les personnes que nous formons sont animées par la même envie de se mettre au service d'un projet collectif. »*

# L'ÉCOLE

## BON ÉLÈVE DU RENOUVELLEMENT URBAIN



© Olivier Panier des Touches

**Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) a financé la réhabilitation ou la construction de plus de 500 équipements scolaires. L'ANRU et ses partenaires misent clairement sur l'école et l'éducation comme leviers de la transformation et de l'attractivité des quartiers prioritaires. Une stratégie payante comme l'attestent les exemples de Floirac, en Gironde, et des Mureaux, dans les Yvelines.**

travaux : destruction d'immeubles des années 1970, rénovation de façades, construction de nouveaux logements, etc. Un nouveau collège sort de terre. La Maison des savoirs partagés – équipement culturel regroupant médiathèque, salle de spectacle et studio d'enregistrement – ouvre ses portes. Cette métamorphose s'accompagne d'une ambition : faire de l'école Curie la locomotive du changement d'image du quartier.

« **M**aitresse, j'ai réussi, ça tourne! », lance fièrement Thimoté, élève de CE1, en tenant dans ses mains une petite hélice verte reliée à une pile électrique. Petite victoire d'écolier et scène ordinaire à Côté Sciences. Depuis 2008, ce pôle scientifique d'excellence est installé au cœur même de l'école Pierre-et-Marie-Curie, dans le quartier Libération de Floirac. À l'époque, ce quartier prioritaire bénéficie d'un ambitieux projet de rénovation urbaine (115 millions d'euros au total). Au menu des

### **L'école Curie entièrement réhabilitée**

Le pari est osé. Jusqu'en 2008, l'école Curie est vétuste, manque de mixité sociale et risque la fermeture. Elle est finalement entièrement réhabilitée et agrandie (2,7 millions d'euros sont investis, dont 1,8 financés par l'ANRU). Son ancien préau (400 m<sup>2</sup>) héberge l'espace Côté Sciences, un laboratoire d'expérimentation et un hall d'exposition. « *L'implantation d'un centre de culture scientifique au sein d'un groupe scolaire constitue un projet inédit en France. Nous animons des ateliers pédagogiques pour les classes de Curie et de trois villes alentour. Notre ob-*



ÉCLAIRAGE

« Une dynamique collective s'est créée dans le quartier »

**JEAN-CLAUDE GALAN, MAIRE ADJOINT À L'ÉDUCATION, FLOIRAC**

« En associant un projet architectural à un volet pédagogique, le projet de rénovation urbaine a changé l'image et l'attractivité du quartier Libération. L'école Curie a pleinement bénéficié du projet grâce à l'intégration d'une offre éducative nouvelle et à haute valeur ajoutée. Les élèves de l'école mais aussi les publics de la Maison des savoirs, les familles du quartier et de la ville se sont approprié les activités scientifiques proposées par Côté Sciences. Une dynamique collective s'est créée dans le quartier. En prime, ce partenariat renforce l'enseignement scientifique à l'école et peut susciter des vocations chez des apprentis scientifiques. »



© Nicolas Six



© Olivier Panier des Touches



© Olivier Panier des Touches

jectif est d'améliorer la culture scientifique et pallier l'absence de locaux d'expérimentation adaptés dans les écoles », décrypte Alexia Sonnois, responsable des programmes territoriaux de l'association Cap Sciences, qui gère Côté Sciences.

### Bonne réputation

Douze ans plus tard, le pari est gagné. L'an dernier, Côté Sciences a accueilli près de 4 000 élèves sur le temps scolaire. « L'image de l'école a totalement changé et bénéficie à présent d'une forte réputation en matière scientifique. Le nombre d'élèves a augmenté, la mixité s'est améliorée, les équipes enseignantes sont stables », énumère avec satisfaction Marie Deschamps, directrice du groupe scolaire Curie. Côté Sciences a aussi attiré en 2018 près de 800 familles dans le quartier Libération avec des manifestations grand public comme la Nuit des étoiles.

### Aux Mureaux, une école ouverte sur la ville

Aux Mureaux (78), l'ANRU, la Ville et l'Éducation

nationale ont affiché la même volonté d'ouvrir le quartier sur la ville grâce à l'école. La plus haute tour d'habitation (18 étages) a laissé place en 2014 à l'école Molière flambant neuve. Le groupe scolaire – 7 classes maternelles, 6 élémentaires – est intégré dans un pôle ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, qui regroupe un ensemble d'équipements et de services publics : école, donc, mais aussi centre de loisirs, crèche, ludothèque, salle de sport, salle de motricité, salles polyvalentes. Une vingtaine d'associations y pratiquent leurs activités sportives, sociales ou culturelles. La ludothèque accueille 7 000 personnes par an. Au café, les enfants viennent y prendre leur goûter tandis que les seniors jouent aux cartes. « Ce lieu polyvalent et transgénérationnel mixe les usages, mutualise les équipements, attire des habitants qui ne seraient jamais venus dans le quartier par le passé. L'école et le pôle Molière ont modifié le quartier dans sa globalité », commente François Garay, maire des Mureaux.

« Le PNRU nous a définitivement convaincus de l'enjeu d'intégrer école et éducation dans les projets de renouvellement urbain. Avec le NPNRU, l'ambition est d'aller plus loin encore pour adapter le cadre bâti aux besoins des politiques éducatives, renforcer la mixité et travailler la prospective scolaire » précise Alice Collet, chargée de mission cohésion sociale et gestion urbaine à l'ANRU. Une ambition partagée par les porteurs de projets puisqu'à ce stade, le NPNRU prévoit déjà la construction ou la rénovation de près de 250 équipements scolaires. ●

**Au Mureaux (en haut) et à Floirac (au centre et en bas), les écoles ont joué un rôle déterminant dans la transformation du quartier.**



© Florian Thévenard

## MARCHÉS PUBLICS

# CLAUSES D'INSERTION : UN TREMLIN VERS L'EMPLOI

**Les clauses sociales prévues dans les marchés publics par les conventions ANRU confirment chaque année leur utilité au service de l'insertion des habitants en difficulté face à l'emploi. Mais cette utilité est le fruit d'une démarche volontariste, qui mise sur un accompagnement continu de l'ensemble des acteurs. Illustration sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir.**

Il y a quinze ans, l'ANRU devenait pionnière en termes d'obligation de résultat en matière d'insertion grâce à l'adoption de la Charte Nationale d'Insertion dans le cadre du PNRU. Un bilan lors de l'Enquête Sociale de 2016 a permis de révéler que cette charte avait généré 25,2 millions d'heures d'insertion, réalisées par plus de 63000 bénéficiaires partout en France.

« Sur le territoire de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), cinq opérations de rénovation urbaine ont vu le jour dans le cadre du PNRU : à Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Créteil et Limeil-Brevannes, indique Isabelle Guérin, coordinatrice emploi insertion au sein de l'établissement public territorial (EPT). Sur l'ensemble du périmètre, 17 donneurs d'ordre ont mis en place des clauses sociales d'insertion, pour un total de 228000 heures réalisées par 560 bénéficiaires. »

Les clauses d'insertion engagent les entreprises titulaires d'un contrat à consacrer à l'insertion professionnelle des habitants éloignés de l'emploi un minimum de 5% des heures travaillées dans opérations

financées par l'ANRU et 10% dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.

### Mobilisation des acteurs

Dans la pratique, le mécanisme nécessite la mobilisation et la coordination de nombreux acteurs. Pour les seize villes de Grand Paris Sud Est Avenir, c'est l'association Pôle Compétences Initiatives (PCI) qui se charge, sous la conduite stratégique de l'EPT, de la mise en œuvre opérationnelle et du suivi des clauses sociales dans les marchés publics. Facilitatrice au sein de PCI, Latifa Mazza est à la fois le chef d'orchestre et la cheville ouvrière du dispositif. « Ma mission consiste à assurer l'interface entre les donneurs d'ordre, les entreprises attributaires des marchés, les prescripteurs comme Pôle emploi, les missions locales, les centres sociaux, les différentes structures locales de l'insertion par l'activité économique (IAE)... sans oublier les habitants du territoire qui pourraient potentiellement bénéficier des clauses sociales », explique-t-elle. Au quotidien, le travail des facilita-



« La commande publique est un levier pour l'insertion »

**ISABELLE GUÉRIN,**  
COORDINATRICE EMPLOI INSERTION,  
GRAND PARIS SUD EST AVENIR

« Pour les communes membres de Grand Paris Sud Est Avenir, la dynamique impulsée depuis 2009 dans le cadre des premières opérations de rénovation urbaine a servi de révélateur. Le bilan favorable des clauses d'insertion a en effet permis de comprendre l'effet levier que pouvait représenter la commande publique pour le développement de l'insertion et de l'accès à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles de notre territoire. Ces dernières années, le mouvement impulsé par la charte d'insertion ANRU s'est progressivement élargi aux achats hors rénovation urbaine des bailleurs sociaux du territoire et à d'autres donneurs d'ordres publics et privés, notamment l'AP-HP, le Conseil régional, le SMER (syndicat mixte d'études et de réalisation) de la Tégé-Val, le ministère de la Justice et la Société du Grand Paris. Et en décembre dernier, les ordonnateurs du territoire, communes et EPT en tête, ont décidé de franchir un cap supplémentaire à travers l'adoption d'une charte des achats socialement responsables qui inscrit les signataires dans une dynamique partenariale et une logique de fonctionnement harmonisé. Avec, en ligne de mire, la mise en œuvre d'un dispositif efficace et lisible pour l'ensemble des parties prenantes. »

teurs va du calibrage de l'insertion sur les marchés avec les acheteurs au suivi de trajectoires des bénéficiaires, en passant bien sûr par la recherche des candidats.

Par ailleurs, les objectifs d'insertion des programmes de l'ANRU sont principalement destinés aux habitants des quartiers prioritaires. « Cela m'amène parfois à tenir des permanences dans les quartiers pour aller à la rencontre des candidats potentiels, poursuit Latifa Mazza. Mon objectif : que l'entreprise puisse embaucher un candidat. » Pour cela, trois possibilités lui sont offertes : soit par une embauche directe de demandeurs d'emploi ; soit par la mutualisation des heures d'insertion en ayant recours à une ETTI (entreprise de travail temporaire d'insertion), un GEIQ (groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) ou une AI (association intermédiaire) ; soit en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'insertion.

#### Du « quanti » au « quali »

Latifa Mazza tient également à ce que les heures passées par le béné-



« Un tremplin pour construire mon avenir »

**MUHAMMAD SHERZAD**  
BÉNÉFICIAIRE D'UNE CLAUSE D'INSERTION

« J'ai 23 ans et suis arrivé en France en 2017 après un long périple en Europe depuis l'Afghanistan, que j'ai quitté alors que je venais de commencer mes études. J'habite aujourd'hui Limeil-Brévannes. Il y a un peu plus d'un an j'ai eu la chance de rencontrer Janus, une entreprise spécialisée dans le travail temporaire d'insertion. Grâce à eux, j'ai déjà pu travailler sur trois chantiers. J'ai ainsi eu l'occasion de travailler comme manoeuvre sur des chantiers du Grand Paris Express et de la SNCF. Et surtout j'ai été employé une dizaine de mois en tant qu'aide plombier sur un chantier de construction pour Créteil Habitat dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine. Cette mission m'a beaucoup intéressé et j'aimerais bientôt pouvoir suivre une formation le domaine de la plomberie afin d'en faire mon métier. Le fait de travailler avec Janus m'a permis d'envisager de construire mon avenir! »

ficiaire sur un chantier mènent à une insertion durable dans l'emploi. Plusieurs « belles histoires » encouragent la facilitatrice à poursuivre ses efforts, comme celle de ce quadragénaire qui a enchaîné les contrats d'intérim d'insertion avant d'être embauché en CDI par une filiale de la SNCF, ou celle de cet étudiant étranger qui a pu passer un diplôme de topographie en alternance. « Ces issues favorables ne sont pas encore suffisamment courantes, c'est pourquoi nous nous attachons désormais à aborder les clauses d'insertion sous un angle essentiellement qualitatif, remarque la facilitatrice. Il ne s'agit plus de faire "du chiffre" mais bien de proposer des parcours qualifiants aux bénéficiaires. Cela nous amène par exemple à imputer un maximum d'heures "clausées" aux lots les plus intenses en temps de travail, comme le gros œuvre. Ou encore à travailler en réseau avec les territoires environnants pour permettre à nos bénéficiaires de basculer rapidement sur d'autres chantiers et maximiser leurs chances de trouver un emploi durable. Ce sont là des leviers que nous actionnerons le plus possible dans le cadre des opérations du NPNRU. » Cinq nouveaux projets de renouvellement urbain sont en effet programmés sur GPSEA, à Alfortville, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Créteil et Boissy-Saint-Léger/Limeil-Brévannes. 236 000 heures d'insertion sont prévues pour les trois projets déjà conventionnés. ●

# Le NPNRU change déjà la vie des habitants

Le NPNRU, ce n'est pas que des projets. C'est plus de 250 opérations réalisées partout en France. Illustration en quatre exemples.



## Montpellier

Les 278 logements de la résidence Cap Dou Mail ont été rénovés aux meilleurs standards énergétiques.



## Pau

La Maison des jeunes et de la culture des Fleurs permet aux habitants du quartier Saragosse d'accéder au sport, à la culture, aux loisirs...

EN CHIFFRES

Le NPNRU, c'est déjà :

**250**  
opérations achevées

**500**  
opérations actuellement en chantier

**1100**  
opérations en phase d'étude préalable aux travaux

## Rennes

Le projet urbain Normandie-Saumurois offre une diversité d'habitat et d'activités au cœur du quartier de Villejean avec 150 logements étudiants, 12 maisons en accession à la propriété, un ensemble de logements sociaux, un pôle de santé et des locaux associatifs.



## Romainville

385 enfants sont aujourd'hui scolarisés dans le nouveau pôle éducatif Maryse-Bastié, qui comprend également une crèche de 70 berceaux.

